



Elaborer le rapport de Développement durable Session d'échange et de formation

Jeudi 27 octobre 2011 à Sciences Po Toulouse

Le décret d'application de la loi n° 2010-788 du 10 juillet 2010 (dite loi Grenelle2) portant engagement national pour l'environnement rend désormais obligatoire la rédaction d'un rapport de développement durable pour toutes les collectivités territoriales à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants. Ce rapport doit être présenté préalablement au débat sur le projet de budget.

Compte tenu des délais, les exigences devraient demeurer limitées s'agissant de l'exercice 2011. Néanmoins, la structuration de ce premier rapport et la façon d'organiser l'exercice (choix et recueil de l'information, statut de travail,...) auront des incidences importantes sur les années suivantes.

En d'autres termes, l'élaboration du rapport, dans des délais contraints et sur des bases à construire, demande de composer entre :

- 1) des obligations (un rapport qu'il faut rendre et dont on ne risque de retenir, faute de temps, que l'aspect formel)
- 2) la possibilité d'en faire un instrument interne, tout en évitant la tentation du chiffre (affecter chaque politique d'un « coefficient de durabilité » et mouliner des montants financiers),
- 3) la notation et la comparaison interservices, ou encore celle la pure communication (trouver à tout prix du « durable » quand il n'y en a pas), etc

La réponse qui sera apportée sur l'exercice 2011 va conditionner le statut des exercices suivants. Il nous semble utile de l'organiser dans le sens d'un outil au service de la réflexion, tant au sein des services que de l'exécutif, portant à la fois sur les politiques, mais aussi sur le fonctionnement et les pratiques internes.

Nous vous convions donc à **une ½ journée d'apports, d'échanges et de réflexion autour de l'élaboration du rapport de Développement durable** :

- Rappel du cadre réglementaire
- Outils et méthodes d'élaboration
- Stratégies alternatives en fonction de la place que la collectivité veut donner à cet exercice
- Analyse de rapports existants, échange des bonnes pratiques

Cette rencontre aura lieu le **27 octobre 2011 de 14h à 17h30** en Salle du Conseil de Sciences Po, Rue des Puits Creusés à Toulouse. Elle sera animée par Julien Weisbein, Maître de Conférences en Science Politique, Responsable du parcours « Risque, Science, Environnement et Santé » du Diplôme de Sciences Po Toulouse et Denis Paillard, Professeur associé à Sciences Po Toulouse et Consultant, assurant actuellement une mission d'accompagnement sur le rapport Développement Durable auprès de la Région Ile de France pour l'Agenda 21.

Participation aux frais : 150 €, éligible au titre de la Formation Continue

Renseignements et inscription auprès de Floriane LIPCZAK :
floriane.lipczak@sciencespo-toulouse.fr, 05 61 11 17 99.
(**Attention** , le nombre de places est limité)



Sciences Po Toulouse aujourd'hui :

Sciences Po Toulouse fait partie du réseau des neuf IEP, placé sous l'égide de la Fondation Nationale des Sciences Politiques qui appartient à la catégorie des grandes écoles par leur mode de sélection des étudiants sur concours.

Le Diplôme de l'IEP est une formation d'excellence de grade Master se caractérisant par la pluridisciplinarité et l'ouverture sur l'International.

Sciences Po Toulouse forme entre autre des cadres supérieurs des secteurs publics et privés dans un large spectre de débouchés. 7 grands secteurs d'activité représentent **86%** de la totalité des secteurs d'activité dans lesquels s'insèrent nos diplômés 2009 :

- Audit / Conseil
- Médias / Communication
- Marketing / Management
- Affaires Européennes et Internationales
- Développement Humanitaire
- Culture / Loisirs
- Ressources Humaines / Recrutement

Sciences Po Toulouse c'est également :

Favoriser la démocratisation grâce une politique d'égalité des chances novatrice.

Renforcer l'internationalisation de l'école par une offre de partenariats avec les Universités, des entreprises et administrations étrangères sur l'ensemble des 5 continents permettant la mobilité de nos étudiants ;

Conforter l'excellence de la Recherche par le biais de son laboratoire le LaSSP - classé A avec 2 axes de recherche principaux :

- Gouvernements, Administration et Politiques Publiques
- Médias, Culture et Politique

Soutenir la professionnalisation

- 1) au sein des **parcours de formation avec des stages** obligatoires et facultatifs garantissant une très bonne insertion professionnelle ;
- 2) par des **préparations adaptées aux concours administratifs** de catégorie A+ et A ;
- 3) en proposant des formations dans le cadre de la **formation professionnelle tout au long de la vie**
- 4) en faisant appel à des **intervenants extérieurs** de qualité en complément des **enseignants-chercheurs** titulaires ;
- 5) grâce à notre **Observatoire de l'Insertion Professionnelle (OIP)** retraçant le devenir de nos Diplômés avec l'appui de l'Association des Diplômés et d'Interface - Sciences Po Toulouse Junior Conseil.



Sciences Po Toulouse aujourd'hui :

Ce sont entre **2 000 étudiants et stagiaires inscrits de la Formation Continue**, qui apportent également leur concours aux administrations et collectivités grâce à :

- **nos Ateliers.**

Nouvel apprentissage pédagogique de la 1^{ère} à la 5^e année, les Ateliers constituent le cœur de la nouvelle maquette du Diplôme. En prise avec l'actualité et les problématiques régionales, les nouveaux parcours propres à notre IEP permettent à nos étudiants de prendre en charge des commandes institutionnelles publiques ou privées sur le terrain.

Les étudiants travaillent ainsi sur la coopération économique transfrontalière avec le SGAR, la lutte contre les discriminations avec la ville de Toulouse, la mise en réseau des centres d'art contemporain d'Aragon et de Midi-Pyrénées avec la DRAC, la transformation d'une SEM en EPIC avec Eau de Paris...

- **nos stages** de longue durée en **3^{ème} année** dans le cadre de la mobilité professionnelle et de leur **2^{ème} semestre de 5^{ème} année** et nécessitent la définition d'un cahier des charges.

Ils peuvent s'effectuer :

- dans une entreprise en France ou à l'étranger,
- dans une administration en France ou à l'étranger,
- au sein d'une ONG en France ou à l'étranger,
- dans une association en France ou à l'étranger.